

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	38 (1909)
Heft:	11
Nachruf:	Nos défunts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOS DÉFUNTS

† M. Maurice Progin, député. — C'est en se rendant aux funérailles d'un oncle que M. Progin fut inopinément frappé par la mort, le long d'un sentier peu fréquenté, proche du village de Villarepos. Nous avons la confiance que la mort n'a pas pris au dépourvu cet homme de foi sincère, qui pratiquait sa religion avec une piété fervente et assidue.

M. Maurice Progin, originaire de Léchelles, vint au monde à Villarepos, le 6 janvier 1847. Destiné à l'enseignement par son père, qui était instituteur, le jeune homme suivit pendant deux ans seulement les cours de l'Ecole normale. Il en sortit le premier en 1865. Nommé bientôt instituteur à Neirivue, monsieur Progin s'adonna tout entier à ses modestes fonctions et compléta ses connaissances par un travail inlassable. En souvenir des bons services rendus, la commune de Neirivue offrira plus tard la bourgeoisie d'honneur à son ancien maître d'école.

M. Progin s'était révélé éducateur hors ligne. En 1873, il eut l'honneur d'être appelé comme professeur à Hauterive, où, durant trois ans, il enseigna la géographie, les mathématiques, la comptabilité, la calligraphie, le dessin, la langue française et les sciences naturelles. Les leçons du maître, toujours soigneusement préparées, se déroulaient avec ordre et précision. L'exposé en était fait dans un langage facile, clair et d'une impeccable correction ; aussi, les élèves étaient charmés d'entendre cet enseignement plein de lumière et de vie.

Cependant, M. Progin continuera de s'élever dans les honneurs des fonctions pédagogiques. En 1876, il acceptera de diriger l'Ecole secondaire de Bulle. De 1880 à 1892, il remplira, avec beaucoup d'activité et de dévouement, la charge d'inspecteur de l'arrondissement scolaire, qui comprenait encore, du moins au début, les deux districts de la Gruyère et de la Veveyse. Enfin, en 1892, il se laissera imposer l'inspecteurat des écoles secondaires et régionales, poste qu'il ne devait pas occuper longtemps.

M. Progin a contribué, dans une large mesure, au progrès intellectuel et moral de l'école primaire surtout. Il s'est constamment préoccupé de la formation complémentaire des maîtres placés sous ses ordres.

Encore jeune instituteur, il tenait déjà à faire connaître les résultats de ses recherches et de ses expériences. Pendant de longues années, il fut un collaborateur assidu du *Bulletin*

pédagogique. En lisant les articles provenant du *Gros Creux* ou le *Journal d'un instituteur*, on reconnaissait bien vite la plume compétente, alerte, parfois ironique et plaisante de M. Progin.

Il se voua aussi au journalisme et il mit dans la rédaction du *Fribourgeois* une note personnelle très remarquable. La politique l'avait désigné à l'attention de ses concitoyens, qui, à deux reprises, l'ont honoré du mandat de député au Grand Conseil.

Tant que M. Progin ne se trouva pas complètement engagé sur les eaux dangereuses de la politique, il assista très régulièrement aux assemblées générales de la Société d'Education. Jamais il ne manqua d'intervenir dans la discussion. L'exactitude qu'il mettait à étudier toutes les questions, son expérience scolaire, la lucidité de son esprit donnaient un grand poids à ses avis. Sa parole facile, enjouée et volontiers batailleuse le rendait, par moments, redoutable à ses contradicteurs.

Mieux que dans l'enceinte législative, M. Progin se sentait à l'aise dans nos congrès de la Société d'Education. C'est, d'ailleurs, à l'école qu'il a consacré la meilleure part de sa vie, et c'est dans les champs de la pédagogie que cet homme de bien a recueilli la gloire la plus pure et les titres les plus incontestables à la sympathie et à la reconnaissance du peuple fribourgeois.

— † M. François Monnard, instituteur. — La mort a enlevé M. l'instituteur Monnard à l'âge de 36 ans. Originaire d'Attalens, il eut l'occasion de commencer ses études pédagogiques chez les Frères de la doctrine chrétienne. En 1897, M. Monnard put entrer à l'Ecole normale, au cours de III^{me} année. Il y gagna bientôt la sympathie de tous par la franchise et la débonnaireté de son caractère. Breveté en 1899, il obtint d'abord le poste de Villarvolard, puis, au bout de deux ans, celui d'Estavayer-le-Gibloux.

Les obsèques de ce bon instituteur ont eu lieu à Attalens, mardi, 18 mai. M. Barbey, secrétaire au Département de l'Instruction publique, M. Perriard, inspecteur scolaire, de nombreux instituteurs de la Sarine et une forte délégation de la paroisse d'Estavayer-le-Gibloux y assistaient. C'est que M. Monnard fut, pendant les dix ans qu'il passa dans l'enseignement, un maître consciencieux, qui vouait tous ses soins à l'éducation religieuse et morale de l'enfance. Sa mort a suscité d'unanimes regrets.

— † M. Auguste Jolion, instituteur. — Farvagny a fait, le 22 mai, d'imposantes funérailles à son ancien instituteur, M. Jolion,

qui, l'an dernier, venait de prendre une retraite bien méritée, après 30 années de fonctions pédagogiques. Un nombreux cortège composé de parents, de collègues, d'amis et d'anciens élèves suivait le cercueil du cher défunt. La population tout entière de Farvagny était accourue dans la belle église gothique pour donner, par ses prières et sa douleur, un témoignage de reconnaissance à ce maître et à cet enfant si regretté de la paroisse. Les instituteurs, ayant à leur tête M. l'inspecteur Perriard, ont exécuté, sous la direction de M. Galley, les chants liturgiques et, sur la tombe, un chant d'adieu d'une émotion intense.

M. Jolion débute dans l'enseignement en 1878. Il dirigea pendant 10 ans l'école d'Autigny, et, durant 20 ans, celle de son village natal. Cet instituteur émérite joignait de belles qualités à une grande modestie. L'aménité de son caractère, son esprit fin, toujours de bon aloi, le faisaient estimer et chérir de chacun. M. Jolion avait, en outre, des connaissances variées, non pas seulement en pédagogie, mais encore en musique, en mathématiques, comme aussi dans d'autres domaines de la vie pratique. Aussi, grandes étaient l'estime et l'affection qu'avaient pour lui tous ses élèves et toute la génération de jeunes gens et d'hommes de valeur qu'il a formés, pendant la durée de ses nobles fonctions.

Caisse de retraite des membres du corps enseignant.

Les membres de la Caisse de retraite du corps enseignant primaire et secondaire sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 23 juin prochain, à 1 $\frac{1}{2}$ heure de l'après-midi, à la salle de l'école supérieure des filles, nouveau Collège, route de la Gare, à Estavayer.

Tractanda :

1. Nomination du Bureau.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapport administratif du Comité.
4. Approbation des comptes de 1908.